



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/12/2019	18/12/2019	2019-9326

1. Intitulé du projet

Extension du centre commercial Leclerc "Les Océanides"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. alinea a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création de 112 places de stationnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le permis de construire a pour objet l'extension en partie nord du centre commercial « Les Océanides ». Ces aménagements comprennent notamment :

- la suppression de l'aire des camping-car ainsi que de 82 places de stationnement
- le déplacement de la station de lavage en lieu et place de l'aire de camping-car
- la construction d'une extension de la partie hypermarché comprenant un entrepôt au niveau rez-de-chaussée, un parking silo de 202 places en R+1, R+2, R+3 et une passerelle aérienne
- une modification des accès à la cour de service
- la création de 12 places électriques pré câblées en partie ouest du site.

La station service n'est pas déplacée dans le cadre de l'extension.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif principal d'augmenter le nombre de places de stationnement du centre commercial Leclerc "Les Océanides" sur la commune de la Teste-de-Buch en Gironde (33).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- détruire les installations existantes
- édifier les nouvelles structures (entrepôt/parking, station de lavage, passerelle),
- réaliser le raccordement des réseaux
- aménager les voies de circulation et les voies d'accès
- aménager les espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'extension du centre commercial comprendra un entrepôt de réserve surmonté d'un parking en silo pour le personnel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est soumis à aucune procédure dans le cadre de l'extension. La création du centre commercial avait fait l'objet d'une déclaration au titre de la Loi sur l'Eau et des Installations classées Pour l'Environnement (cf 4.7)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale de l'assiette foncière	63 828 m ²
Emprise centre commercial existant	22 187 m ²
Emprise de la station de lavage	66 m ²
Emprise du parking silo + Entrepôt (en R+1, R+2 et R+3)	2172 m ²
Nombre de places de parking supprimées	82 places
Nombre de places de parking créées	202 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parc d'activité du Pays de Buch
Avenue du Parc des expositions -
1060 Avenue de l'Europe
33260 LA-TESTE-DE-BUCH

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 11' 54 " 35 Lat. 44° 6' 1' 50 " 01

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le centre commercial Leclerc a fait l'objet d'une étude environnementale au titre :

- de la Loi sur l'Eau (déclaration - Rubrique 2.1.5.0) en 2011

- des Installations Classées Pour l'Environnement (Déclaration - Rubriques 1432 / 1435 / 2220 / 2221) en 2011.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Nouvelle Aquitaine. La première ZNIEFF est localisée à 2 km au Sud-Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Centre Val de Loire Le premier site recensé est localisé à 800 m à l'Est du site, sur la Loire.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Nouvelle Aquitaine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui d'après la Préfecture de la Gironde Le site est inclus dans les zonages de prévention pour le bruit pour la N250, en limite Nord du projet (cf annexe).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'Atlas des Patrimoines.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est constitué d'espace vert et de surfaces déjà imperméabilisées. Le projet est inclus dans une zone potentiellement humide d'après site SIG réseau zones humides. Au regard de l'occupation des sols, aucun habitat humide n'est recensé.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un plan de prévention des risques naturels. Le document de référence est : - P.P.R.S.M de la Teste approuvé le 19/04/2019. Le site n'est pas inclus dans un zonage à risque (cartographie 2017 - Préfecture Gironde)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assiette foncière du projet n'est pas recensé comme un site BASIAS ou BASOL (source : Georisques). Le premier site BASIAS est localisé à 900 m à l'Ouest. Le projet concerne en partie une station service existante qui sera conservée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est inclus dans la ZRE_FXX.05332.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'ARS Aquitaine
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'Atlas des patrimoines
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site rencontré est localisé à 1,5 km au Sud-Ouest. Il s'agit de la ZSC "Forêts dunaires de La Teste de Buch " FR7200702.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'Atlas des Patrimoines

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréiez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestique et nécessaire à l'activité (grande surface).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets issus de la démolition de la station de lavage seront triés, exportés et traités ou recyclés conformément à la réglementation en vigueur. Si terres en excédant, elles seront gérées conformément à la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante dans une zone d'activité déjà aménagées. Par conséquent, le site n'est pas propice au développement d'une faune et d'une flore remarquable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Premier site localisé à environ 1,5 km à l'Est du projet. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont nuls au regard des milieux actuellement rencontrés (site commercial en activité).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est inclus au sein d'un parc d'activités déjà aménagé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Technologiques ou à proximité d'une canalisation de matières dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est incluse en zone à fort risque de feu de forêt (DICRIM).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues des clients voulant emprunter le parking silo.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les bruits générés sont issus du trafic de VL Le site est actuellement impacté par des nuisances sonores provenant de la circulation sur la N250 longeant la limite Nord du projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Aucune nuisances olfactives supplémentaires en raison de l'usage existant (centre commercial)</p> <p>Pas de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier voire odeur de cuisine</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking et les façades seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des entreprises environnantes et de l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de chauffage du futur bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées.</p> <p>Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune</p> <p>Les eaux pluviales seront tamponnées et régulées par l'intermédiaire de fossés réservoirs enterrés avant un rejet dans le milieu naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -déchets liés à l'activité de bureau : papier, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimantes...); - déchets liés à l'activité de vente notamment, déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons...

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet de même nature n'est recensé, dans un rayon de moins de 5 km du site (source DREAL pour les années 2016 - 2017-2018).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La gestion des eaux pluviales a été validée par le Syndicat des eaux en charge de la gestion sur la commune.

Les dispositions constructives du projet seront par ailleurs conformes au règlement du PLU.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 7 : Carte stratégiques du bruit du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



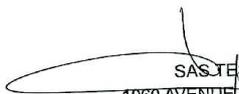
Fait à

LA TESTE-DE-BUCH

le,

18/12/2019

Signature


SAS TESTEDIS
1060 AVENUE DE L'EUROPE
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05.57.52.10.10
TVA Intra : FR 74 515 369 783 00029

ANNEXES DU CERFA n°14734*2

SAS TESTEDIS

**Parc d'Activité du Pays de Buch
1060 Avenue de l'Europe
33260 LA TESTE-DE-BUCH**

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA
RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART.
R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

SAS TESTEDIS

1060 Avenue de l'Europe
33260 LA TEST-DE-BUCH

AFFAIRE N : 1911-E61Q2-040

Date d'édition du rapport : 13/12/2019

AUTEUR : Fabien PELLETIER – Yohan DOUVENEAU

Email : fabien.pelletier@socotec.com ; Tél. : 02.47.70.40.44

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité - Centre Val de Loire

2, Allée du Petit Cher – BP 40155 – 37551 Saint Avertin Cedex

Tél : (+33)2 47 70 40 40 - Fax : (+33)2 47 70 40 01

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France
834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

11

Annexe 7 : Carte stratégiques du bruit du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement



ANNEXE 1

Informations nominatives relatives au pétitionnaire

ANNEXE INDEPENDANTE



ANNEXE 2

Plans de situation sur fond IGN et cadastrale

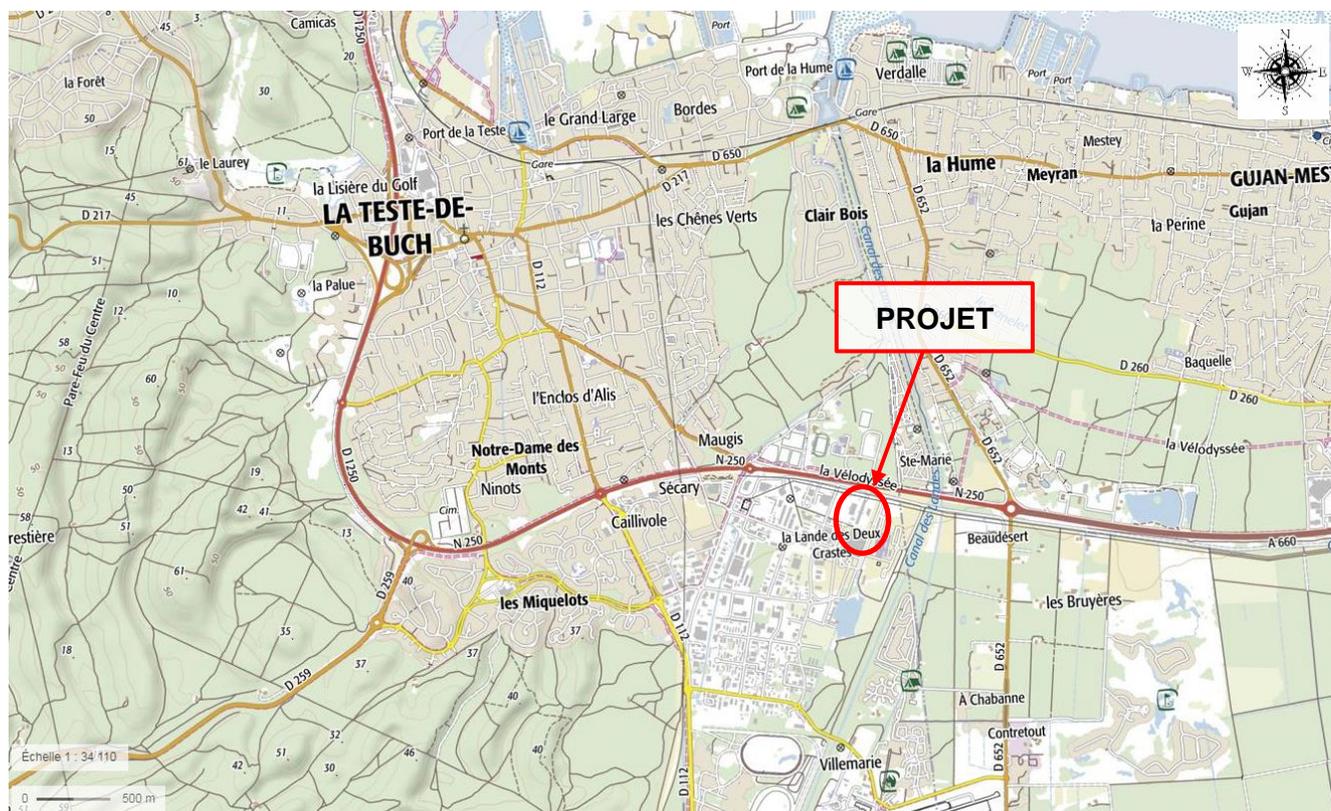


Figure 1 : Plan de situation sur fond IGN (Source : Géoportail)



Figure 2 : Plan cadastral avec localisation (Source : Cadastre.gouv)



ANNEXE 3

Photographies du site et de ses abords



1



2







ANNEXE 4

Plans du projet

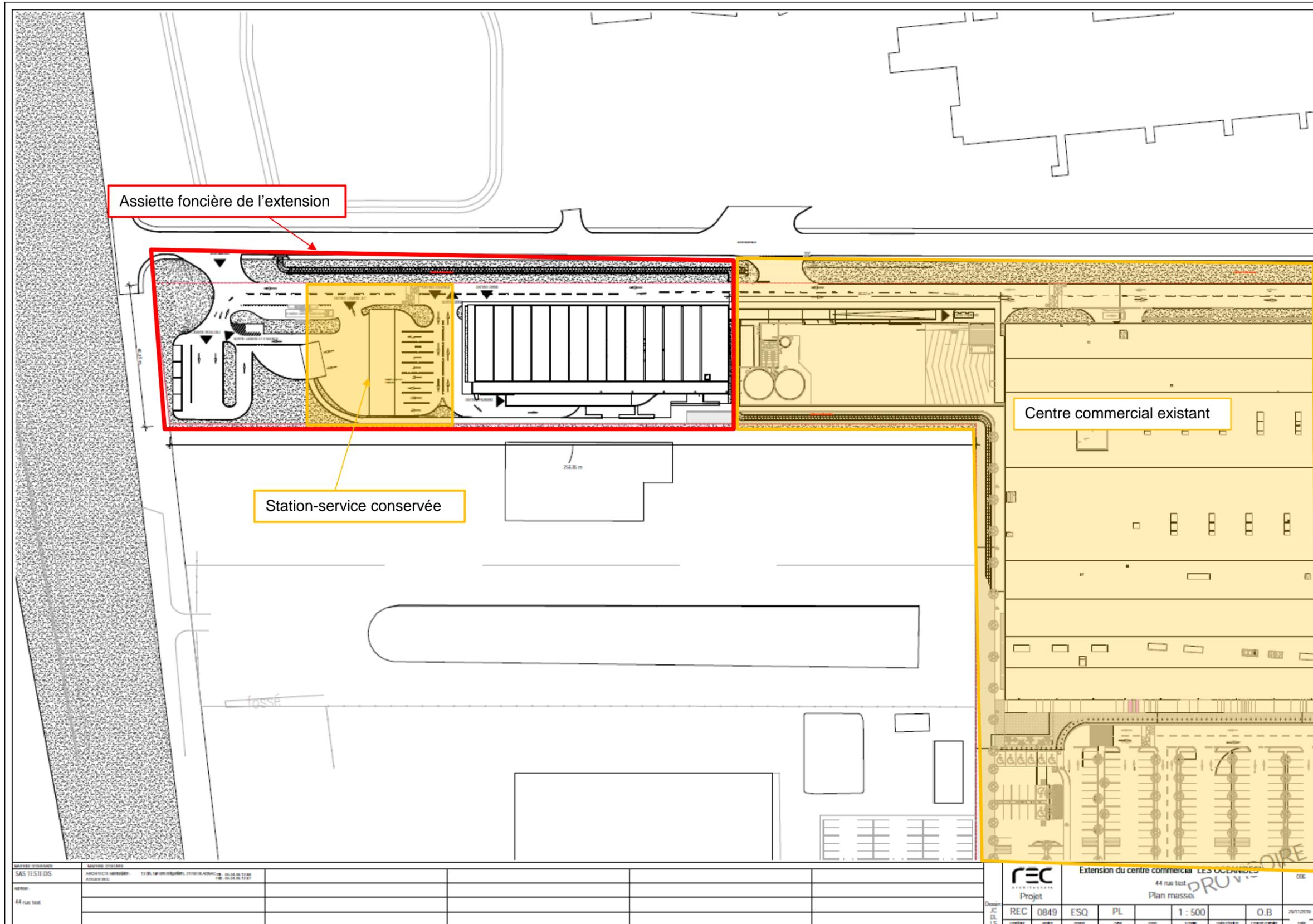


Figure 3 : Plan de masse du projet (Source : REC Architecture)

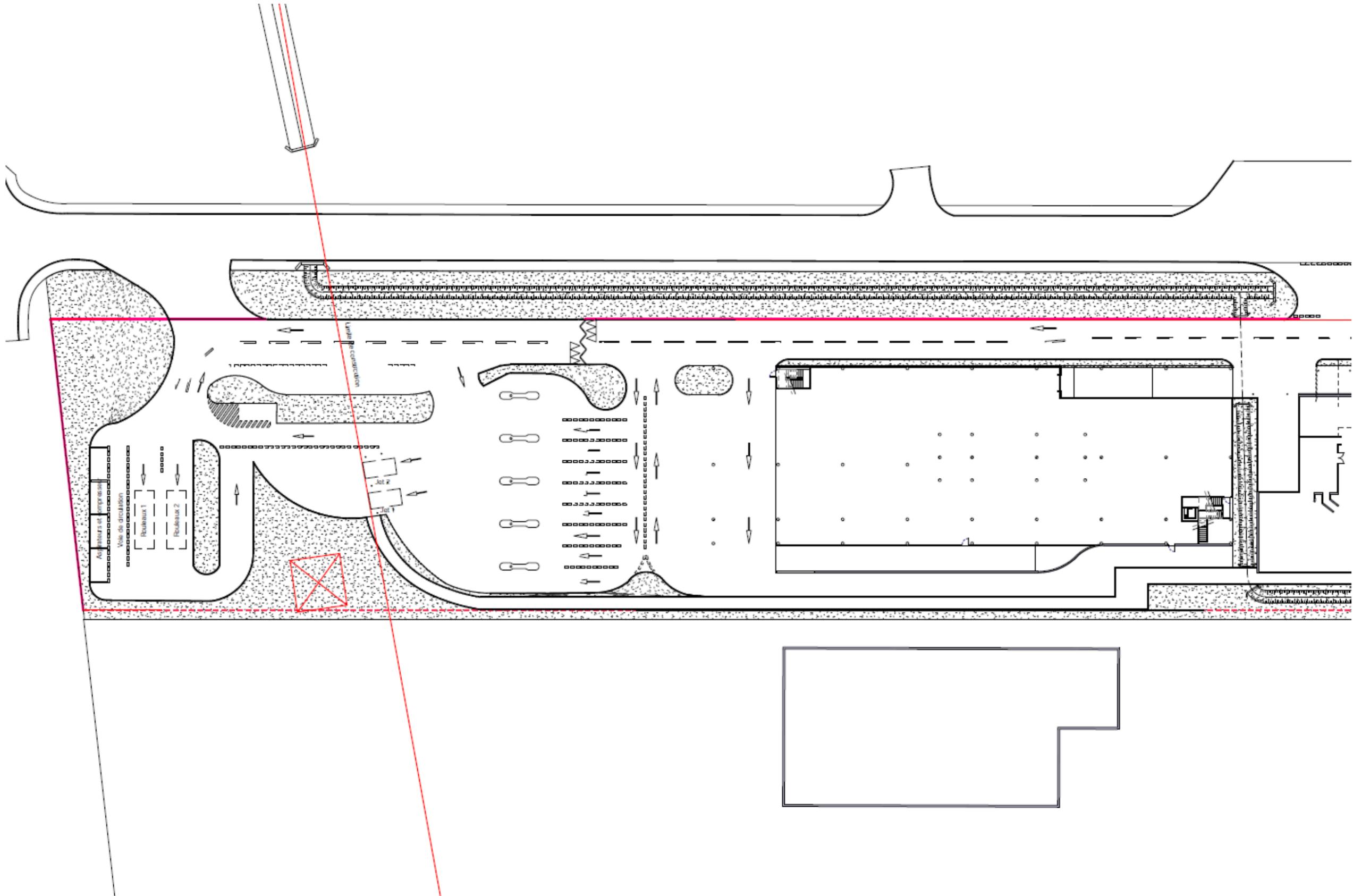


Figure 4 : Plan de masse du projet – zoom sur la station de lavage (Source : REC Architecture)

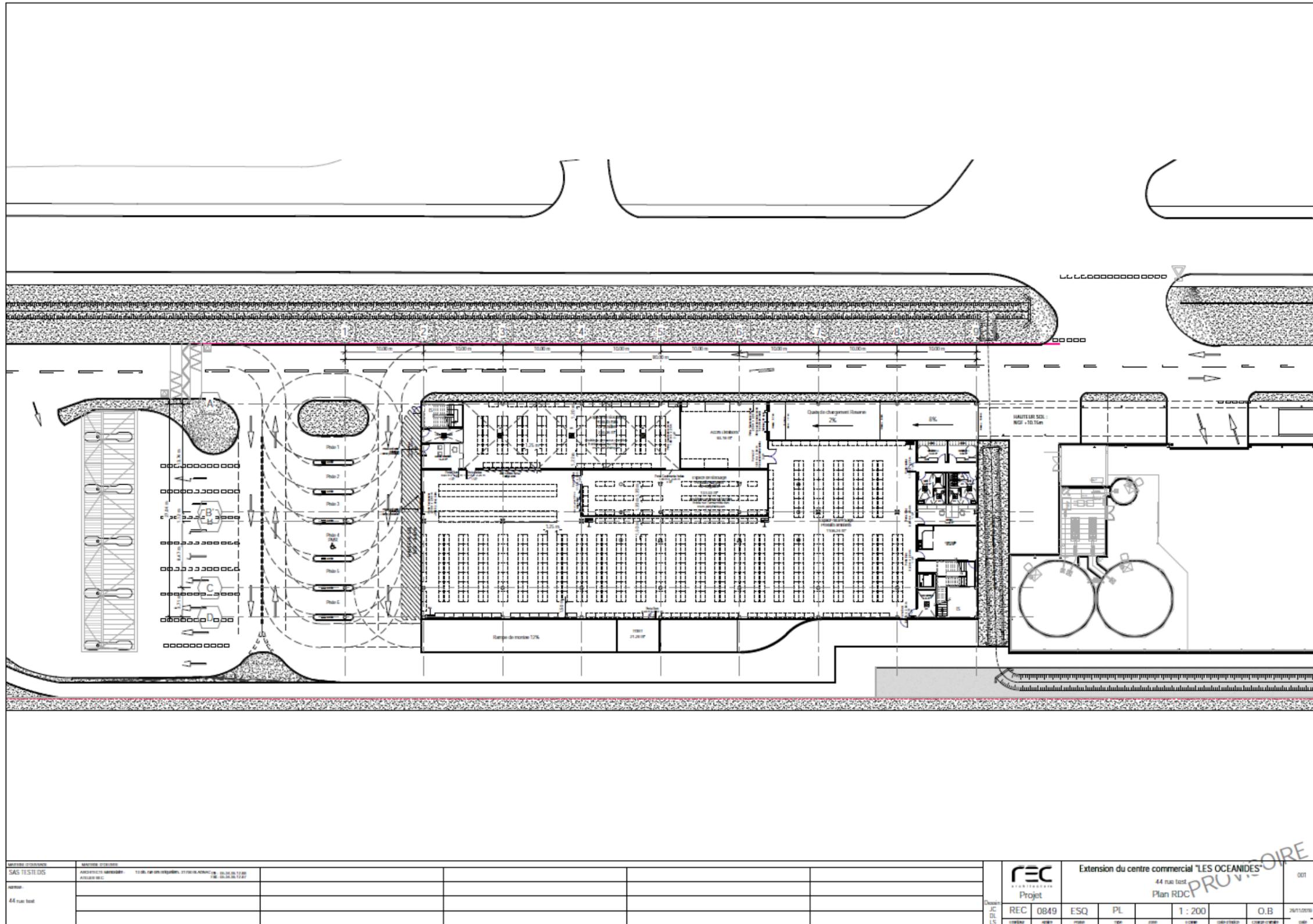


Figure 5 : Plan de masse du projet –RDC (Source : REC Architecture)

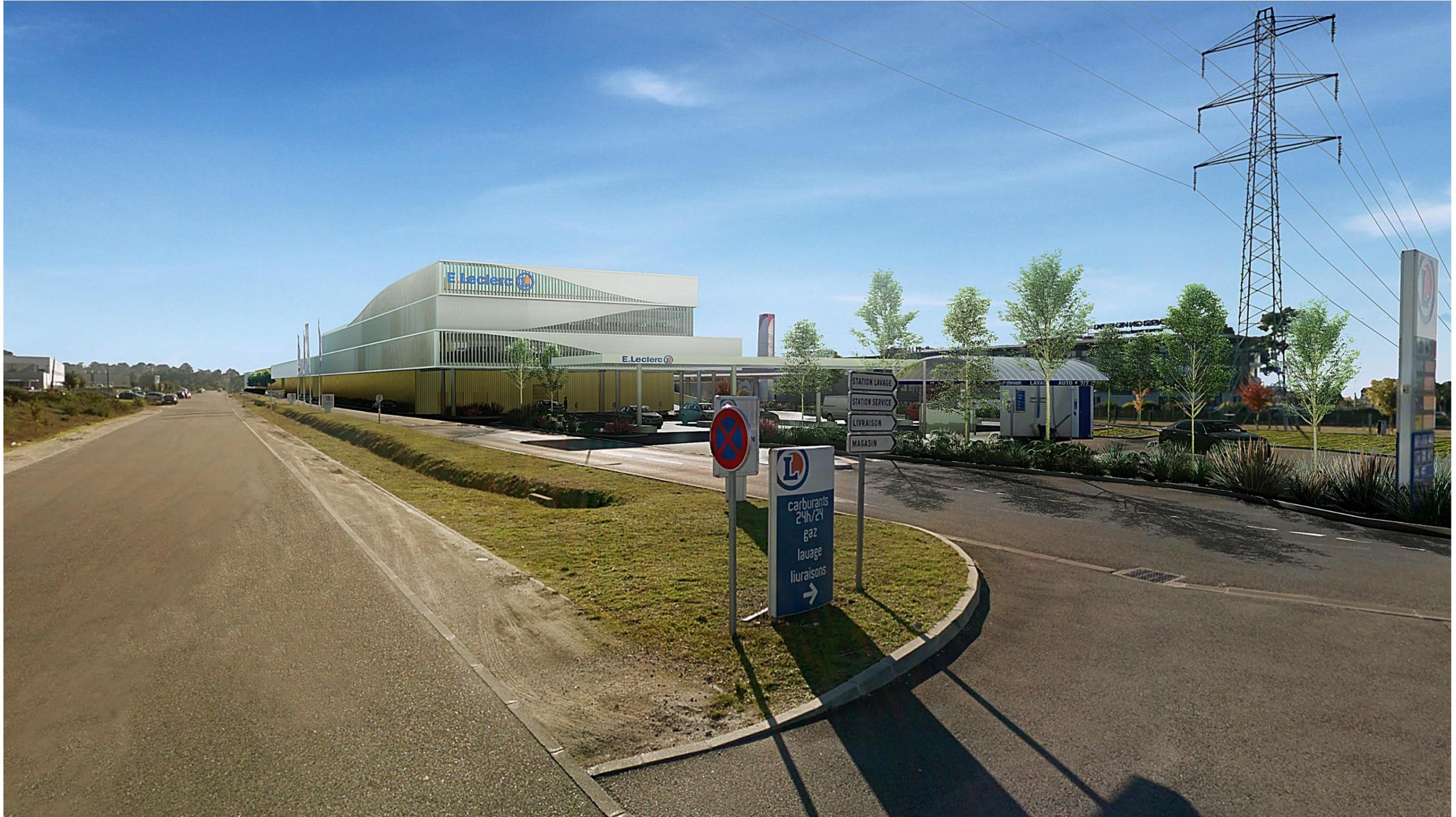


Figure 6 : Insertion paysagère – Vue 1 de l’Avenue Pierre et Marie Curie (Source : REC Architecture)



Figure 7 : Insertion paysagère – Vue 2 de l’Avenue Pierre et Marie Curie (Source : REC Architecture)



ANNEXE 5

Localisation du projet sur fond de vue aérienne

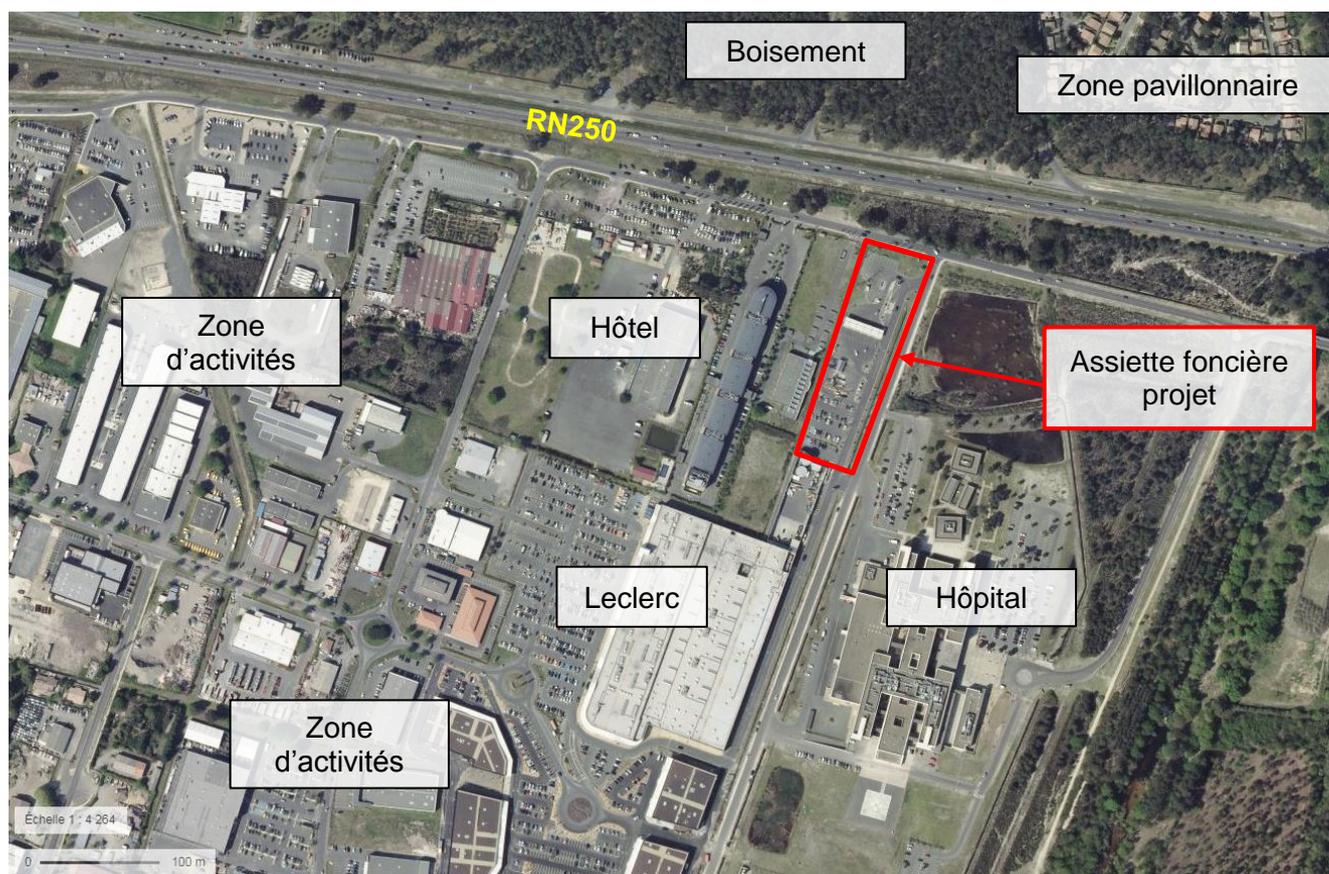


Figure 8 : Localisation du projet et occupation du sol (Vue aérienne - 2018)



ANNEXE 6

Carte de localisation des zones Natura 2000

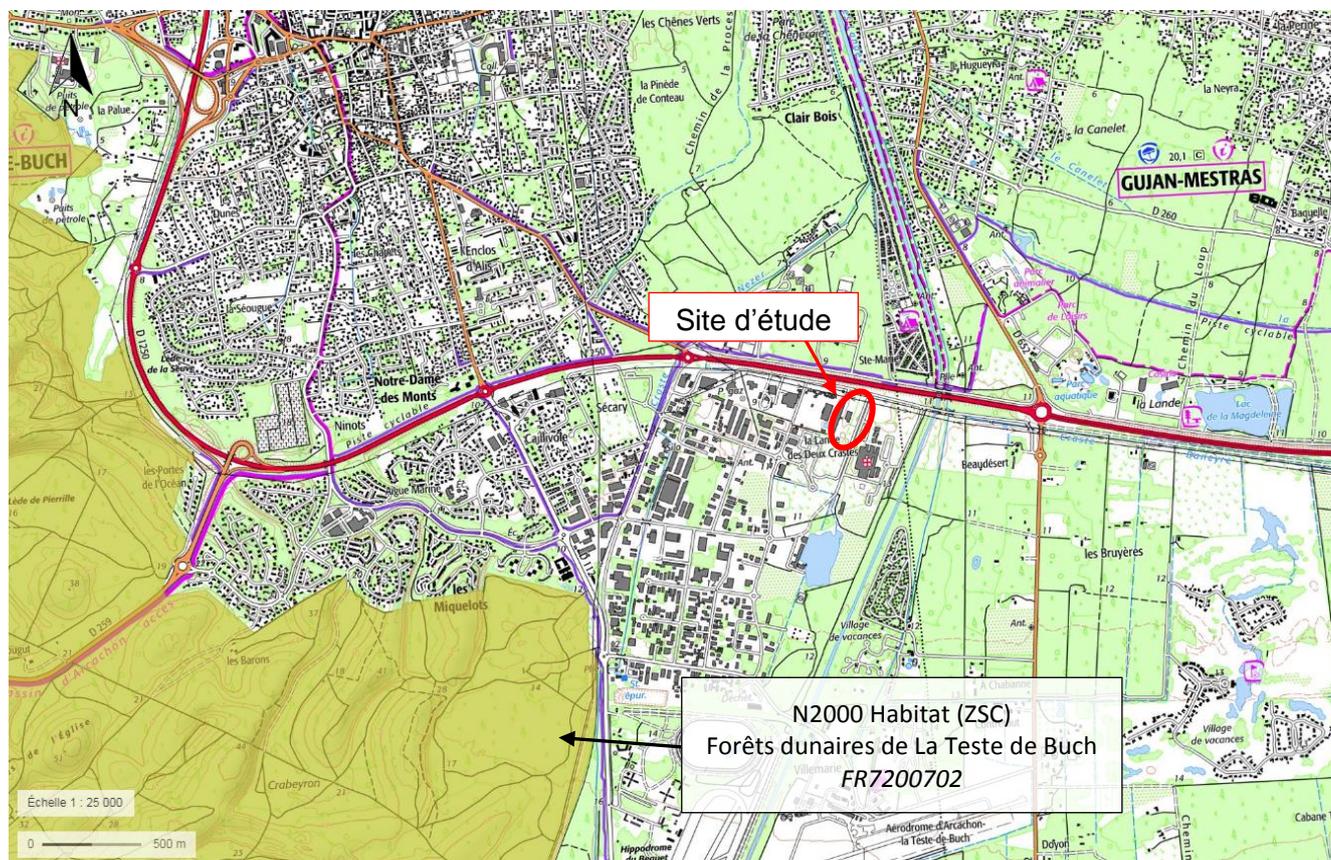


Figure 9 : Zonage Natura 2000



ANNEXE 7

Carte stratégiques du bruit du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Secteurs affectés par le bruit - carte de "type b"

Département de la Gironde (33)
France



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secteurs affectés par le bruit tel que désigné par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres pour le réseau routier national non concédé du Département de la Gironde dont le trafic est supérieur à 3M véh/an.



A 660 - N 250

DALLE n°1

Secteurs affectés par le bruit
au sens du classement sonore

Zones affectées

Format d'impression A3



Edition Septembre 2018 Sources: Scan 25 régional - IGN - Paris - DDTM33 - MAP - IGN du 19 septembre 2016 / Echelle: 1:25 000

Maîtrise d'Ouvrage CEREMA

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, 2018